



Volet B

**Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge

Déposé au greffe du Tribunal de
l'entreprise de Liège, division Dinant

07 SEP 2022

Le greffier

Dénomination : **CENTRE MUTIEN-MARIE**

Forme juridique : ASBL

Siège : Place des Combattants, 1 à 5620 Florennes

N° d'entreprise : 418528175

Objet de l'acte :

EXTRAITS DU PV DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 29 juin 2022

Ce jour, l'assemblée générale déclare :

1) réélire aux fonctions d'administrateurs, pour une durée de 4 ans :

Monsieur BURNET Philippe, demeurant à 5600 PHILIPPEVILLE, avenue des Sports, 7 ;

Monsieur GILMARD Mutien-Marie, demeurant à 5590 LEIGNON, rue de la Gare, 144 ;

Monsieur KNOOPS Thierry, demeurant à 6110 MONTIGNIES/LE/TILLEUL, rue des Bruyères, 31.

tous prénommés, lesquels déclarent accepter cette fonction. Leur mandat est gratuit.

2) acter les démissions en tant que membres de Messieurs LOMBART Etienne et de la KETHULLE de RHYOVE François.

3) réélire le Cabinet CALLENS, PIRENNE, THEUNISSEN & C°, réviseurs d'entreprises, sis à 1150 BRUXELLES, avenue de Tervueren 313, pour une durée de 3 ans (comptes 2022, 2023 et 2024, suite au marché public de novembre 2021).

Florennes, le 28 juillet 2022

Philippe BURNET,
Administrateur.

Mutien-Marie GILMARD,
Administrateur-Président.

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes
ayant pouvoir de représenter l'association ou la fondation à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature